

Assurer le progrès dans un monde incertain

Le **budget** de 2001



Aperçu

le 10 décembre 2001

Canada

Le budget de 2001

Nous devons nous engager à travailler ensemble plus que jamais – à réaffirmer notre but, à garder confiance en notre cheminement et à rester guidés, en ces temps de changement, par des valeurs inaltérables.

Le ministre des Finances, Paul Martin
Le discours du budget de 2001

Introduction

Les Canadiennes et les Canadiens traversent actuellement une période marquée par une grande incertitude économique.

Pour la première fois en 25 ans, nous devons composer avec un ralentissement économique mondial, aggravé par les attentats terroristes perpétrés aux États-Unis le 11 septembre.

Le budget de 2001 fait avancer le plan à long terme du gouvernement, visant à bâtir une économie forte et à assurer la sécurité de la société.

De plus, il donne suite aux préoccupations de l'heure en matière d'économie et de sécurité.

Ce résultat est atteint de quatre façons.

■ Premièrement, le budget offre un stimulant à l'économie en cette période de ralentissement et d'incertitude à l'échelle mondiale. Il confère aux Canadiens les moyens de tirer pleinement avantage de la reprise prévue pour l'an prochain.

■ Deuxièmement, le budget renforce la sécurité personnelle et la sécurité économique en protégeant les Canadiens, en maintenant les terroristes hors du pays et en gardant une frontière ouverte et efficace.

- Troisièmement, dans l'optique d'une saine gestion financière, le budget est équilibré pour cet exercice et le sera pour les deux suivants.
- Quatrièmement, le budget maintient intégralement le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars et l'aide supplémentaire de 23,4 milliards accordée au titre des soins de santé et du développement de la petite enfance.

Perspectives économiques et financières

Le Canada a effectué un redressement remarquable de sa situation économique et financière au cours des huit dernières années. Mais le ralentissement économique mondial et les attentats du 11 septembre, deux événements imprévus, ont engendré des pressions financières exceptionnellement fortes.

D'après les prévisions économiques moyennes du secteur privé :

- l'économie du Canada devrait croître de 1,3 % en 2001 et de 1,1 % en 2002;
- l'économie devrait se reprendre au deuxième semestre de 2002, sous l'effet des réductions des taux d'intérêt et des impôts, ainsi que de la relance prévue aux États-Unis;
- la croissance économique devrait rebondir, pour atteindre 3,9 % en 2003.

Stimulant économique

Les dépenses ciblées qui sont présentées dans ce budget ou qui seront effectuées cette année, jumelées aux réductions d'impôt qui se font actuellement sentir dans l'économie, représentent un stimulant économique de

26 milliards de dollars – soit 2,4 % du PIB, pendant une période de ralentissement économique. Cette aide s'ajoute au stimulant monétaire important qui découle des baisses de taux d'intérêt à court terme effectuées cette année, qui totalisent 3,5 points de pourcentage. Les taux sont ainsi à leurs plus bas niveaux en 40 ans.

Engagement à l'équilibre budgétaire

La stratégie fédérale de saine gestion financière aidera les Canadiens à atténuer l'incertitude économique actuelle.

■ Malgré les répercussions du ralentissement de l'économie, le gouvernement prévoit un budget équilibré cette année et des budgets équilibrés ou excédentaires en 2002-2003 et en 2003-2004.

■ Pour la première fois en 17 ans, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) du Canada passera sous la barre des 50 % l'an prochain.

■ L'augmentation des dépenses de programmes en 2001-2002 sera concentrée à 75 % dans les soins de santé, la sécurité, l'assurance-emploi et les prestations aux aînés.

Amélioration de la sécurité des Canadiens

Les attentats du 11 septembre aux États-Unis ont obligé les Canadiens à faire face à une nouvelle forme de menace au pays.

Pour y donner suite, le budget de 2001 prévoit un vaste programme visant à améliorer la sécurité personnelle et économique.

Au total, le budget prévoit une somme de 7,7 milliards de dollars sur les cinq prochaines années pour améliorer la sécurité des Canadiens, notamment :

- 6,5 milliards pour la sécurité, y compris la sécurité aérienne et le soutien aux Forces canadiennes;
- plus de 1,2 milliard pour des mesures visant à rendre la frontière canadienne plus sûre, plus ouverte et plus efficace.

Budget de 2001 – Fonds affectés à la sécurité (sur cinq ans)

	<i>(milliards \$)</i>
Renseignement et forces de l'ordre	1,6
Contrôle des arrivants au Canada	1,0
Protection civile et soutien aux Forces canadiennes	1,6
Une nouvelle approche en matière de sécurité aérienne	2,2
Total partiel	6,5
Une frontière sûre, ouverte et efficace	<u>1,2</u>
Total	<u>7,7</u>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



Mesures de sécurité

La protection des citoyens, de leurs biens et de leur mode de vie contre les menaces de l'extérieur représente un rôle fondamental du gouvernement. La démarche adoptée dans le budget en matière de sécurité se fonde sur :

- un accroissement des services du renseignement et des forces de l'ordre;
- le contrôle accru des nouveaux arrivants au Canada;
- de meilleurs services de protection civile et le soutien aux Forces canadiennes.


Le financement au titre de la sécurité dans le budget de 2001 comprend une somme de 1,2 milliard de dollars pour le ministère de la Défense nationale et ses organismes sur les cinq prochaines années.

Une nouvelle approche en matière de sécurité aérienne

Le budget de 2001 attribue 2,2 milliards de dollars sur les cinq prochaines années pour rendre les voyages aériens plus sûrs, conformément aux nouvelles normes nationales rigoureuses de Transports Canada.

Pour veiller à l'application de ces normes, le gouvernement créera un nouvel organisme chargé de la sécurité aérienne. Les nouvelles mesures à ce chapitre comprendront notamment :

- des policiers armés en civil à bord des avions canadiens;
- du personnel mieux formé pour contrôler les passagers et les bagages à main;

- 
-
- une présence policière accrue dans les aéroports;
 - le remplacement des portes des cabines de pilotage pour les rendre plus sécuritaires;
 - de nouveaux systèmes perfectionnés de détection des explosifs dans les aéroports canadiens.

Ces mesures seront financées au moyen d'un nouveau droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, qui sera assumé par les voyageurs aériens à compter du 1^{er} avril 2002. Le coût total de ce droit s'établira à 12 \$ pour un aller simple et 24 \$ pour un aller-retour au Canada.

Une frontière sûre, ouverte et efficace

Le programme de sécurité du gouvernement ne se limite pas à la sécurité physique des Canadiens. Un des éléments fondamentaux consiste à rétablir la confiance grâce à une meilleure sécurité économique.

Chaque jour, des biens et services dont la valeur atteint près de 2 milliards de dollars franchissent la frontière canado-américaine. Compte tenu de l'ampleur de ces échanges commerciaux, le maintien d'une frontière ouverte est essentiel pour les deux pays.

Le budget de 2001 prévoit l'investissement de plus de 1,2 milliard de dollars dans des mesures visant à rendre la frontière plus sûre, plus ouverte et plus efficace, notamment :

- une nouvelle technologie pour aider les agents des douanes à faciliter le passage des biens et des voyageurs à la frontière;

■ de nouvelles équipes intégrées de la police des frontières, composées de représentants de plusieurs organismes canadiens, qui coordonneront le renseignement et l'application de la loi le long de la frontière canado-américaine;

■ un nouveau programme de 600 millions de dollars en vue d'améliorer l'infrastructure aux principaux postes frontaliers, notamment les routes et des centres de traitement des véhicules commerciaux. Dans le cadre de ce programme, le Canada cherchera à collaborer avec les provinces, les municipalités et le secteur privé.

Investissements stratégiques

Les objectifs primordiaux du gouvernement consistent à bâtir une économie forte et à assurer la sécurité de la société, et à améliorer la qualité de vie des Canadiens. Les investissements stratégiques prévus dans le présent budget permettent d'atteindre ces objectifs en répondant aux besoins actuels. Par la même occasion, ils prépareront un avenir meilleur.

Ces investissements se fondent sur deux critères.

■ Ils doivent faire avancer le plan à long terme du gouvernement en vue de bâtir une économie forte et d'assurer la sécurité de la société, et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

■ Ils doivent s'inscrire dans le cadre budgétaire prudent du gouvernement et, dans la mesure du possible, offrir des stimulants en cette période de ralentissement économique, et mettre le Canada en bonne position pour tirer profit de la relance de l'économie.

En investissant dans l'infrastructure stratégique, les compétences et l'apprentissage, la recherche, la santé, les enfants autochtones, l'environnement et l'aide internationale, le budget de 2001 fait avancer la vision à long terme du gouvernement tout en offrant dès maintenant un soutien important à l'économie.

Initiatives liées à la santé

■ Le budget de 2001 confirme que l'octroi des fonds de 23,4 milliards de dollars visant à appuyer les ententes conclues par les premiers ministres en septembre 2000 sur le renouvellement des soins de santé et sur le développement de la petite enfance sera entièrement maintenu.

■ Il prévoit une somme de 95 millions de dollars pour l'Institut canadien d'information sur la santé et augmente de 75 millions par année les fonds octroyés aux Instituts de recherche en santé du Canada.

Compétences, apprentissage et recherche

Le budget de 2001 investit plus de 1,1 million de dollars sur trois ans pour appuyer les compétences, l'apprentissage et la recherche.

Au chapitre des compétences et de l'apprentissage, il vise :

■ à améliorer le soutien aux personnes handicapées qui poursuivent des études supérieures;

■ à aider les apprentis et les jeunes entrepreneurs;

■ à encourager davantage les Canadiens qui reçoivent une aide à la formation du gouvernement à suivre des cours.

Pour appuyer la recherche canadienne, le budget propose :

- d'aider à assumer les coûts indirects de la recherche dans les universités et les hôpitaux de recherche;
- d'appuyer les technologies de pointe et d'élargir les initiatives régionales d'innovation dans tout le pays grâce à la majoration des fonds versés au Conseil national de recherches du Canada;
- d'offrir une aide supplémentaire au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et au Conseil de recherches en sciences humaines;
- d'accroître le financement des initiatives liées à Internet, dans les écoles et les Centres d'accès communautaires.

Infrastructure stratégique et environnement

L'infrastructure stimulera la création d'emplois et rétablira la confiance à court terme, et rendra l'économie plus productive et concurrentielle à long terme. Le budget annonce des investissements ciblés de près de 3 milliards de dollars qui permettront au gouvernement :

- d'établir la Fondation pour l'infrastructure stratégique à l'aide d'un engagement fédéral minimal de 2 milliards de dollars;
- de confirmer les fonds de 680 millions de dollars pour le logement locatif abordable;
- de doubler le financement du Fonds d'habilitation municipale écologique et du Fonds d'investissement municipal écologique;
- d'accroître les stimulants au titre des projets d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie.

Ceci s'ajoute au programme de 2 milliards de dollars annoncé dans le budget de 2000, dont les effets se font sentir maintenant, et au montant de 600 millions de dollars du budget de 2000 pour les routes, ainsi qu'au programme d'infrastructure frontalière annoncé dans le présent budget.

Enfants autochtones

Pour améliorer le bien-être des enfants autochtones, le budget de 2001 fournira une somme de 185 millions de dollars sur les deux prochaines années pour :

- améliorer des programmes tels les garderies et Bon départ, qui appuient le développement de la petite enfance;
- intensifier les efforts en vue de réduire l'incidence du syndrome d'alcoolisation fœtale;
- fournir des fonds supplémentaires afin d'aider les enfants vivant dans les réserves qui ont des besoins spéciaux à l'école.

Accroissement de l'aide internationale

Le Canada reconnaît l'importance de l'aide aux plus démunis au-delà de ses frontières; à cette fin, le budget accroît l'aide internationale de 1 milliard de dollars sur trois ans. Entre autres, le budget de 2001 propose :

- d'engager une somme de 500 millions de dollars pour la création d'un fonds visant à promouvoir le développement durable en Afrique;
- de fournir une aide humanitaire d'urgence en Afghanistan;
- d'autres mesures au titre de l'aide internationale.



Supplément d'information sur le budget de 2001

Les documents budgétaires sont diffusés sur Internet, à www.fin.gc.ca.

On peut également obtenir des exemplaires du présent dépliant ou d'autres documents budgétaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, Tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518
Courriel : budget2001@fin.gc.ca

This document is also available in English.